

Examen de droit en Amérique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 30

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

naie; mais comme je ne connais pas celle qui peut vous être agréable, je vous prierais de faire vos conditions vous-même.

Satan réfléchit un instant.

— Je désire, dit le diable, que l'âme du premier qui passera sur ce pont m'appartienne.

— Soit, rédigeons l'acte.

Le bailli prit une plume, de l'encre et du papier, puis se prépara à écrire. Cinq minutes après, un sous-seing en bonne forme, fait à double et de bonne foi, était signé de Satan, en son propre nom, et par le bailli, au nom et comme fondé de pouvoir de ses administrés. Le diable s'engageait formellement, par cet acte, à bâtir dans la nuit un pont assez solide pour durer *cinq cents ans*; et le magistrat, de son côté, concédait, en paiement de ce pont, l'âme du premier individu que le hasard ou la nécessité forcerait de traverser la Reuss sur le passage diabolique que Satan devait improviser.

Le lendemain, au point du jour, le pont était bâti. Bientôt le bailli parut sur le chemin de Gœschenen; il trouva le pont fort convenable et aperçut bientôt, à l'extrémité opposée, Satan, assis sur une borne, et attendant le prix de son travail nocturne.

— Vous voyez que je suis homme de parole, dit Satan.

— Et moi aussi, répondit le bailli, tout en déposant à l'entrée du pont un sac qu'il avait apporté sur son épaule et dont il se mit incontinent à dénouer les cordons.

— Qu'est-ce? demanda Satan, essayant de deviner ce qui allait se passer.

— Prrrrroooou! fit le bailli.

Et un chien, traînant une poêle à sa queue, sortit tout épouvanté du sac et traversa le pont en hurlant.

— Voilà votre âme qui se sauve, fit le bailli; courez donc après, monseigneur.

Satan était furieux; il avait compté sur l'âme d'un homme, et il était forcé de se contenter de celle d'un chien. Cependant, comme il était de bonne compagnie, il eut l'air de trouver le tour très drôle et fit semblant de rire tant que le bailli fut là; mais à peine eut-il le dos tourné, que Satan donna un libre cours à sa rage. Il allait démolir le pont, quand il aperçut distinctement le clergé de Gœschenen, croix en tête et bannière déployée, qui venait bénir l'œuvre satanique et consacrer à Dieu le Pont-du-Diable. Satan vit bien qu'il n'y avait plus rien de bon à faire pour lui, et il disparut aussitôt.

Quant au bailli de Gœschenen, il n'entendit plus jamais parler de l'architecte infernal; seulement, la première fois qu'il fouilla dans son escarcelle, il se brûla vigoureusement les doigts: c'était le lingot qui était redevenu charbon!

Th. LEPETIT.

A Phépetau.

Lè dzeins que sont à la tserdze de la coumouna, n'ont pas tot à remolhier. Assebin ne sont pas adé lodzi coumeint dâi menistrés et dussont bin sè conteintâ de cein que la coumouna lâo baillè, et dzourè quie quand bin lâi sè pliésont pas tant.

La coumouna de Repincemollet remi-

savè sè pourro dein 'na mâison qu'on lâi desâi l'hépetau. Cllia mâison, qu'avâi z'âo z'u età nâova dein lo vilhio teimps, menacivè de veni avau, et du grand teimps, ni lè maçons, ni lè cherpentiers et ni lè tatérets ne lâi aviont rein fé. La coumouna avâi du la re-preindrè d'on coo que lâi dévessâi, et coumeint l'étâi ein perda, le n'avâi min volliu lâi fèrè de reparachons, et la municipalità trovâvè que l'étâi bo et bouna po lè pourro.

On dzo que dou de clliao que lâi demâorâvont sè trovâvont vai la fordze, dévezâvont de cllia baraquua, et ion de stâo gaillâ fâ à l'autro:

— Por mè, ne pu pas mé restâ iò ye su se ne lâi font rein; tot brelantsè quand fâ de l'ouira; la mâiti dâi tioles sont lavi, et quand pliâo, y'a tant de gottâirès que su d'obedzi de mettrè pè lo pâilo dâi seillès et dâi baignolets po reçaidrè l'édhie que câolè pertot.

— Oh bin, lâi fâ l'autro, t'as bin de quiet tè plieindrè! Tsi no, quand fâ 'na càrra, ne sein d'obedzi de ti sailli que dévânt po no z'allâ achottâ dézo lo noyi qu'est drâi dévânt la mâison!

La fenna que fâ lo café.

Tsacôn sâ que 'na bouna eimpartiâ dâi fennès passont po dâi taboussès. Ne sont pas totès parâirès, binsu, mâ on a bio derè, y'ein a qu'amont rudo dévezâ.

L'arrevè prâo soveint que lè fennès laissent allâ lo lacé âo fû, se le tràovont à barjaquâ tandi que la cassetta est su lo soyi, et n'ia rein quie de bin surpréneint; mâ cein qu'on ne vâi pas soveint, et que montrè que y'a dâi pernettès que ne pâovont pas botsi de djazâ, on iadzo que le sont einmodâies, c'est la fenna à Goumo. L'est veré que le passè po la pe granta tapetta dâo canton, et cein porrâi bin ètrè veré. Stu l'hivai passâ, on dzo que le vègnâi de mettrè son lacé su lo fû, le vâi passâ onna vesena. Adon coumeint l'avâi oquiè à lâi derè, soi-disant, le lâi tracè après, et on iadzo ein trein de menâ lo mor, diabe lo pas que l'ont pu s'arretâ, tant qu'à la fin, iò la fenna à Goumo a repeinsâ à son lacé

— Eh! mon lacé qu'est su lo fû! se le fâ, mè faut vito allâ. A revairè!

Le tracè à l'hotò po veilli son lacé... L'étâi dzalâ.

La première Exposition vaudoise.

Il ne nous revient de tous côtés que des éloges sur l'intérêt que présente l'Exposition d'Yverdon, ainsi que sur son excellente organisation. Nous n'avons pas encore eu le plaisir d'en juger par nous-même, et nous attendons, pour en parler à nos lecteurs avec quel-

ques détails, de pouvoir y passer une journée.

A ce propos, voici quelques renseignements intéressants sur la première exposition qui a eu lieu dans notre canton.

C'était en 1834. MM. Benjamin Corbaz et Pflüger venaient de fonder le *Bazar vaudois*, au Chemin-Neuf. A l'origine, le but de cet établissement était l'institution d'une exposition permanente des produits de l'industrie vaudoise. Ces produits étaient déposés au bazar par les fabricants et vendus à prix fixe. Les commandes y étaient aussi reçues. Il y avait là un germe de vie, un vent d'avenir, et bientôt le Chemin-Neuf, quartier presque isolé jusque-là, devint le centre d'un mouvement très intéressant.

Le germe déposé au Chemin-Neuf se développa. Sous la présidence de M. Auberjonois, qui fut préfet depuis, il se forma un comité chargé d'organiser une exposition vaudoise des produits de l'industrie.

On décida d'abord que l'exposition aurait lieu au bazar, et certes, on lui devait bien cet hommage. Mais on finit par la placer au Casino, où elle fut ouverte avec la session du Grand Conseil de mai 1834.

Les étudiants, organisés par escouades, furent chargés de faire les honneurs de l'Exposition, qui occupait la grande salle et la salle adjacente. Le Jura n'y mit qu'une boîte à musique; Lausanne, quelques tableaux, des tressages de paille, un secrétaire-coffre-fort modèle.

Le régent des Planches exposa des tableaux représentant le pont de Montreux, ses gorges et ses cascades. Un amateur y envoya une machine destinée à l'arrosage des jardins. Le dernier jour, M. Gremay, brasseur, au bout de l'Halle, à l'endroit où est aujourd'hui le Cygne, exposa un bouquet avec le vœu écrit que l'on instituât des expositions d'horticulture.

Voilà un début bien modeste et que les nombreux visiteurs de la belle et grande exposition d'Yverdon auront peine à se représenter.

Examen de droit en Amérique.

L'examineur. — Fumez-vous, monsieur?

Le candidat. — Oui, monsieur.

L'examineur. — Offrez-moi un cigare... Très bien. Maintenant, dites-moi quels sont les principaux devoirs d'un avocat?

Le candidat. — Elever autant que possible le chiffre de ses honoraires, chercher à augmenter le nombre des clients.

L'examineur. — Parfait... Lorsqu'un procès est entamé, sur quel pied devez-vous vivre avec l'avocat de votre adversaire ?

Le candidat. — Sur celui de l'intimité.

L'examineur. — Très bien. Vous promettez de devenir une des gloires du barreau. Maintenant connaissez-vous le devoir que vous avez à remplir envers moi ?

Le candidat. — Mon devoir est de vous inviter à boire.

L'examineur. — Et si, par hypothèse, je refusais ?

Le candidat. — On ne trouve pas de précédent à pareil fait. Je ne puis répondre à la question.

L'examineur, superbe. — Bravo ! L'assurance avec laquelle vous venez de faire cette déclaration prouve que vous connaissez suffisamment la loi. Je vais signer votre diplôme.

Tolstoï, dont on connaît les idées sur le droit de punir, qu'il refuse à la société, voit, l'autre jour, un agent de police arrêter un individu. Il s'avance aussitôt vers l'agent et lui dit :

— Savez-vous lire ?

— Certainement.

— Avez-vous lu l'Écriture sainte ?

— Oui, monsieur.

— Alors vous oubliez qu'elle recommande d'aimer votre prochain comme vous-même.

Le représentant de l'autorité, stupéfait, fixe le comte et lui répond, après un moment de réflexion :

— Et vous, savez-vous lire ?

— Oui.

— Avez-vous lu les règlements de police ?

— Non.

— Eh bien ! lisez-les...

L'amour chez les hommes dans différents pays :

Chez le Français, l'amour est gai, spirituel et expansif; il est tout dissemblable chez le Russe, c'est-à-dire mystérieux et fantasque.

L'Anglais a l'amour froid et précis; l'Italien, passionné, soupçonneux et rancunier; l'Espagnol, dévoué, franc et jaloux.

L'amour, chez l'Autrichien, est profond, loyal et pensif; chez l'Américain, hardi et pressé; chez le Turc, despotique, sensuel et changeant.

L'Allemand, en amour, est lourd, naïf et crédule; le Belge, sérieux et simple de cœur; le Suisse, bon, timide et candide; le Suédois, réservé et poétique, ne demandant qu'à se fixer pour toujours. Choisissez, mesdemoiselles.

Un de nos abonnés, en joyeuse humeur, nous envoie les deux recettes suivantes :

Pour éteindre un feu de cheminée. — Quand le feu est dans votre cheminée, prenez immédiatement une demi-douzaine d'œufs frais; avalez les tout entiers, sans les cuire; laissez de côté les coquilles, bien entendu. Ceci est pour vous éclaircir la voix. Ensuite, vous ouvrez votre fenêtre et vous criez: « Au feu ! » de toute la puissance de vos poumons. Les pompiers arrivent et ne tardent pas à éteindre l'incendie.

Destruction des puces. — Les puces sont vraiment des insectes fort désagréables. Lorsque vous en êtes envahi, vous vous dépouillez de tous vos vêtements (dans votre chambre, cela va sans dire), vous les secouez vivement pour en faire sortir les puces, puis vous vous hâtez de vous sauver avec vos habits sous les bras; vous fermez votre porte derrière vous, et vous allez vous rhabiller sur l'escalier.

Voici donc toutes vos puces enfermées dans votre chambre; il s'agit maintenant de les détruire. Au bout de huit jours, les puces commencent à s'ennuyer et surtout à avoir faim, attendu qu'elles ne vivent pas seulement d'amour et d'eau fraîche, comme les amoureux de dix-huit ans. Alors, vous entr'ouvrez la porte, à peine, juste pour donner passage à une puce. Celles-ci viendront pour sortir, et, au moment où la puce passe la tête pour sortir, v'lan! vous lui escarbouillez la cervelle en fermant vivement la porte... et ainsi de suite.

Salade. — Voici une petite recette d'une excellente salade, aussi agréable au regard qu'au goût: Prenez des betteraves cuites, des pommes de terre, des fonds d'artichaut, de petits oignons que vous coupez en rondelles, des haricots de Soissons, quelques branches de cresson; assaisonnez, puis disposez sur le tout des fleurs de capucine.

Boutades.

Dans le langage des musiciens, on ne désigne ces hommes que par le nom des instruments, témoin ce petit dialogue entendu sur la place de fête du tir cantonal.

— Dites-moi, monsieur P..., il m'arrive là une bien mauvaise farce.

— Laquelle?...

— Ma grosse caisse vient de tomber malade, et il m'a fallu l'envoyer à l'infirmier.

— Alors que ferez-vous ?

— Eh bien, on s'en passera pour le moment, et dès qu'elle ira un peu mieux, elle reviendra.

Dimanche, quelques membres du comité d'organisation prenaient place au banquet du tir cantonal, lorsqu'un brave paysan, s'approchant d'eux, leur dit :

— Pardon, messieurs, pourrait-on peut-être s'asseoir à côté de vous ?

— Pourquoi pas ? répond un de ces messieurs en frac, ne sommes-nous pas tous frères !...

Le paysan laissa entrevoir un léger sourire et ajouta :

— Oui... peut-être... pendant le tir cantonal.

Les journaux allemands racontent l'anecdote que voici :

La fille unique du roi de Wurtemberg, la princesse Pauline, s'habille toujours très modestement. Il y a quelques jours, elle se promenait dans le parc de Ludwigsbourg; la sentinelle s'abstint de présenter les armes.

Un sergent, placé à quelque distance, fit des signes au troupière; le brave homme, croyant rendre service à son supérieur, s'écria : « Mademoiselle, le sergent là-bas voudrait bien vous parler. »

Examen médical :

— Dites-nous maintenant quel est le meilleur moyen de rétablir la circulation ?

— C'est d'appeler les sergents de ville.

Sur le pont des Arts :

Deux aveugles dialoguent au soleil :
— Connais-tu ce monsieur qui vient de te donner quatre sous ?

— Oui, ...de vue seulement.

L. MONNET.

Carte de fête du Tir cantonal

en vente au magasin L. Monnet, rue Pépinet, 3.

Prix : 1 fr.

Au même magasin : **Papier pour fleurs.**

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encasement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,10. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 106 75. De Serbie 3 % à fr. 79, —. — Bari, à fr. 55, —. — Bartetta, à fr. 37,50. — Milan 1861, à fr. 22,25. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 109,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,75. — Croix-blanche de Hollande, à fr. —, —. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUDD-HOWARD.